

## 12 000 régularisations supplémentaires de sans-papiers en 2013 en raison de la circulaire Valls

Le nombre d'admissions exceptionnelles au séjour est passé de 23 294 en 2012 à 35 204 en 2013, soit une hausse de 51%.

12 000 régularisations de sans-papiers en un an. Voilà ce que nous apprend le ministère de l'Intérieur ce jeudi. Le nombre d'admissions exceptionnelles au séjour est passé de 23 294 en 2012 à 35 204 en 2013, soit une hausse de 51%. L'écart concerne en grande majorité des parents d'enfants scolarisés et des salariés.

Selon le ministère, les chiffres des régularisations pour 2013 est supérieur car il inclut des sans-papiers qui obtiennent un droit quasi-automatique à un titre de séjour. Selon des estimations, le chiffre total des régularisations serait de 45 000 en 2013. La circulaire publiée par Manuel Valls le 28 novembre 2012 pour "clarifier" les critères de régularisation et harmoniser le traitement des dossiers sur le territoire serait la principale cause de cette augmentation.

A l'époque, le ministre de l'Intérieur avait promis que le texte n'avait "pas vocation à augmenter le nombre des régularisations"...